

RIPOSTE TOGETHER

Le nouveau PDG Janaillac a annoncé son plan Trust Together lors du dernier CCE. La logique de ce plan est claire : développer le groupe Air France par ses filiales et ainsi réduire au maximum les activités réalisées en propre par Air France. Avec deux annonces fortes : la filialisation de la DGI et la création d'une low-cost Long Courrier, nom de code Boost. Tous nos métiers sont concernés !

A LA DGI : le projet de filialisation de la DGI (Direction générale industrielle) a été provisoirement suspendu par la direction le 12 décembre sous pression des salariés. En effet depuis deux semaines de nombreuses actions ont eu lieu sur les différents sites de la DGI : grève spontanée, assemblée générale, grève du zèle, manifestation monstre à Orly le 8 décembre. ... Les agents avec l'ensemble des organisations syndicales se sont battus et ont obtenu un premier recul. La mobilisation se poursuit pour le retrait définitif de la filialisation et gagner des embauches et salaires décents. **Ensemble c'est possible !**

PN : le projet de création d'une filiale low-cost vise à mettre directement les PN du groupe en concurrence. Les PN volant pour Boost auront des règles d'utilisation et de rémunération dégradées par rapport au PN d'Air France. C'est à terme le nivellement par le bas qui attend l'ensemble des PN, agents Air France ou agents filialisés !

Orly : la marque Air France ne serait plus exploitée que par des vols de HOP et Transavia. Que deviendront les salariés Air France aujourd'hui sur l'escale !

Hub : pour la nouvelle compagnie Boost seul le RZA (Responsable Zone Avion) restera Air France, les autres intervenants seront sous-traités. Pour le Hub, la logique de sous-traitance à tous les niveaux va continuer.

Cargo : dans la présentation de son plan, Janaillac n'a pas dit un mot sur le Cargo. Ce silence est très inquiétant pour le devenir de cette activité.

Pour tous les autres : au Siège, à l'Informatique, au Commercial, dans les métiers « supports » ... le démantèlement d'Air France vous touchera aussi forcément ! Dans tous les secteurs on voit déjà la sous-traitance augmenter partout, avec des conditions de travail et de rémunérations pourries. Accepter le développement des filiales c'est accepter l'attrition pour tous les emplois d'Air France vers la future vente par morceaux.

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE, TOUS METIERS CONFONDUS,
OPPOSONS NOUS A CE PROJET**

Mobilisation le 15 décembre 2016

La direction a délocalisé le CCE sur Paris au dernier moment.

Allons-y tous ensemble ! (10 rue Traversière, Paris 12eme)

**Sud Aérien appelle à la grève de 1 h 00 à 24 h 00 pour aller
à la manifestation sur Paris.**

Prenez contact avec vos délégués pour les départs collectifs

Grève du 14 décembre à 22 h 00 au 16 décembre à 7 h 00

Pour le personnel soumis à la loi Diard n'oubliez pas de vous déclarer 48 h à l'avance

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 – Portable : 06.37.91.20.51 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr